



**Rapport annuel sur le prix et la qualité du
service public d'eau potable.
Exercice 2019**

Document établi le 24 Septembre 2020

Sommaire

1 CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE.....	3
1.1 Présentation du territoire desservi.....	3
1.2 Ressources et ouvrages.....	4
1.3 Mode de gestion du service.....	7
1.4 Estimation de la population desservie.....	8
1.5 Abonnés et consommations.....	8
1.6 Eaux traitées 1.6.1 Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable.....	10
1.6.1 Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable.....	10
1.6.2 Volumes vendus au cours de l'exercice.....	11
1.6.3 Autre volumes.....	11
1.7 Linéaire de réseau de desserte.....	12
1.7.1 Matériaux des canalisations.....	12
1.7.2 Diamètres des canalisations.....	12
1.7.3 Les accessoires de réseau.....	13
1.7.4 Les branchements.....	13
2 TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE.....	13
2.1.1 Tarification eau.....	13
2.1.2 Tarification branchements.....	14
2.1.3 Dégrèvements.....	14
2.2 Facture d'eau type.....	15
2.3 Recettes.....	16
3 INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	16
3.1 Qualité de l'eau.....	16
3.2 Bilan de l'opération Périmètres de Protection.....	17
3.3 Rendement du réseau de distribution.....	17
4 COMPTE ADMINISTRATIF.....	18
4.1 Montants financiers.....	18
4.2 Etat de la dette du service.....	18
4.3 Présentation des nouveaux investissements prévus pour l'année 2020.....	19

1 CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1.1 Présentation du territoire desservi

Adresse : SMAEP Saint Claude de Diray

5 Place des Mangottes
 41350 ST CLAUDE DE DIRAY
 Mail : admin@smaep41350.fr
 SIREN : 254100092

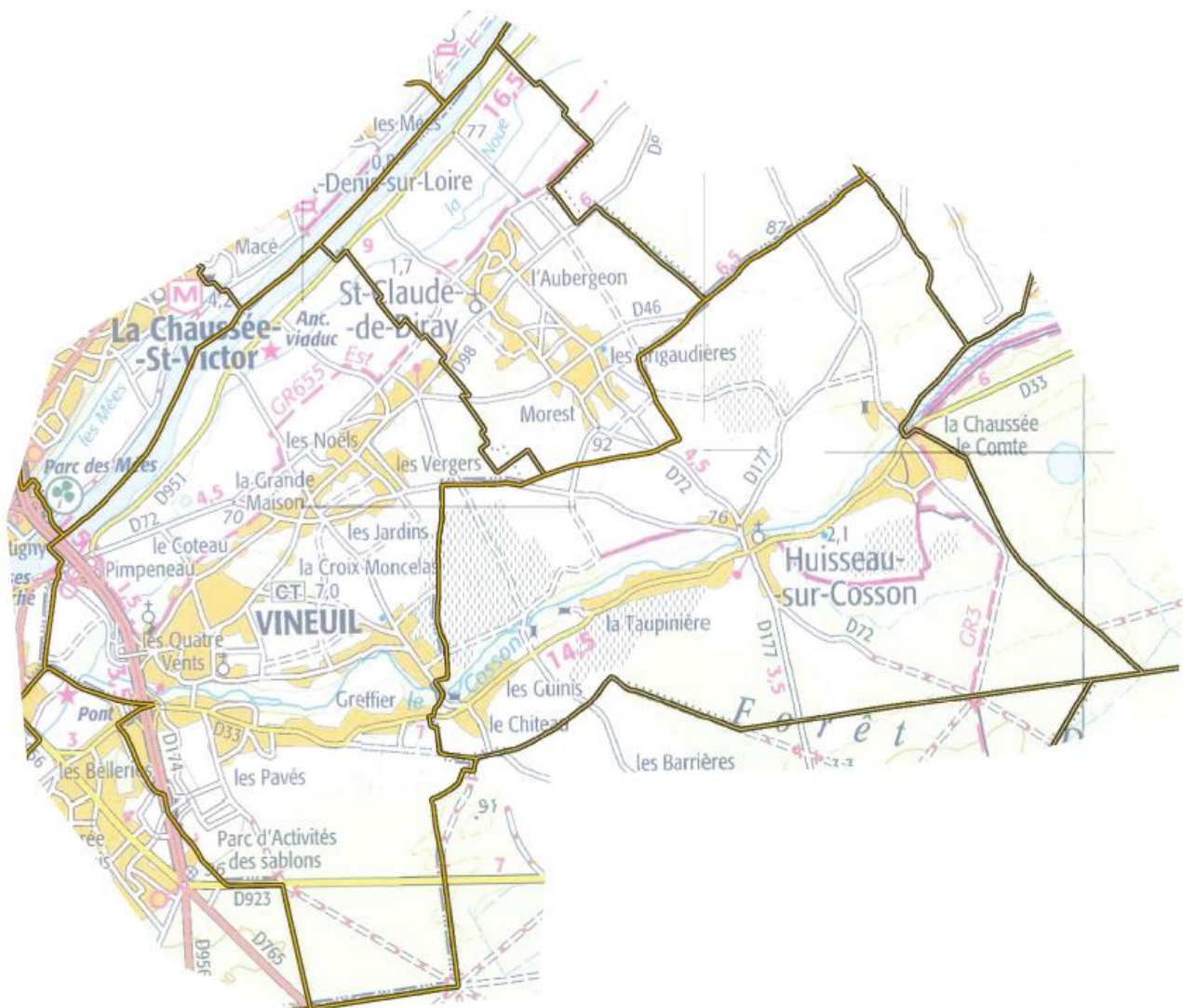
Le Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable (SMAEP) est un syndicat intercommunal à vocation unique, situé dans le département du Loir et Cher.

Le SMAEP alimente **12 183** habitants pour un équivalent d'environ 6 230 abonnés.

Le territoire des 3 communes s'étend sur près de 54.3 km² soit une densité moyenne d'environ 224 habitants/km².

La Superficie de chaque commune est présentée dans le tableau suivant :

Commune	Superficie
Huisseau sur Cosson	22.79 km ²
Saint Claude de Diray	9.17 km ²
Vineuil	22.34 km ²



Le SMAEP Saint Claude de Diray possède les compétences suivantes :

- Production d'eau potable,
- Distribution d'eau potable
- Vente d'eau potable

1.2 Ressources et ouvrages

Le syndicat dispose de 4 forages sur son territoire en eau potable :

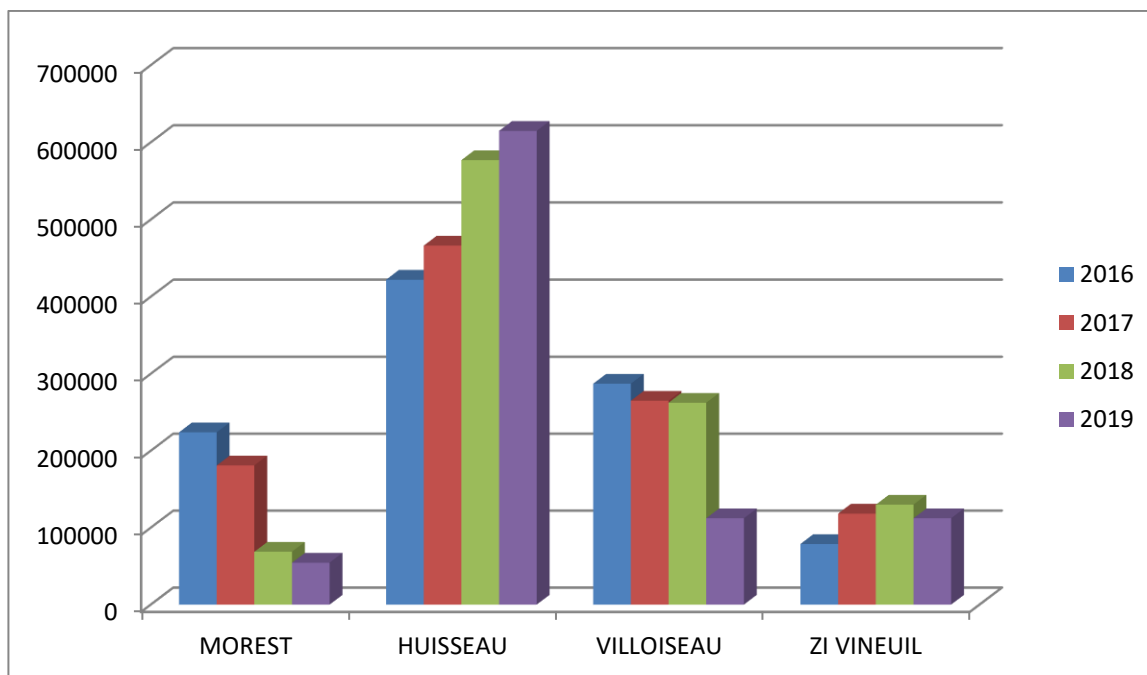
- le forage de « Morest » situé au lieu-dit « Les Gris » à SAINT Claude de Diray
- le forage du « Château d'Eau » situé à Huisseau sur Cosson
- le forage de « Villoiseau » situé à Vineuil
- le forage de la « Zone Industrielle » situé au lieu-dit « Le Grain d'Or » à Vineuil

NATURE	LOCALISATION	DEBIT	PRELEVEMENT NOMINAL 2016	PRELEVEMENT NOMINAL 2017	PRELEVEMENT NOMINAL 2018	PRELEVEMENT NOMINAL 2019
Captage d'eau souterraine	MOREST	240m ³ /h	223 860 m ³	180 850 m ³	68 679m ³	54 452 m ³
	HUISSEAU	240m ³ /h	422 039 m ³	466 242 m ³	576 930m ³	614 811 m ³
	VILLOISEAU	240m ³ /h	287 141 m ³	264 998 m ³	262 345m ³	244 789 m ³
	ZI VINEUIL	360m ³ /h	78 769 m ³	118 245 m ³	129 868 m ³	112 297 m ³
	TOTAL GENERAL		1 011 859 m³	1 030 335 m³	1 037 822 m³	1 026 249 m³

Localisation des captages



Volume prélevé sur les 4 forages annuel en m³



En 2019, le volume global prélevé sur les 4 ressources du syndicat avoisine les 1 026 249 m³, ce volume est légèrement en dessous de la moyenne des prélèvements totaux sur le syndicat depuis 2010, moyenne qui est de 1 100 000 m³. Le forage de la ZI étant insuffisant pour desservir la zone sud de Vineuil, une bâche de stockage complétée d'une station de relevage (station de la Vallée) assure le complément de ressources pour assurer la distribution.

Ce volume est également en légère baisse par rapport à l'année 2018 suite à la restriction préfectorale de l'été 2019.

NATURE	LOCALISATION	DEBIT	PRELEVEMENT SUR LE RESEAU 2018	PRELEVEMENT SUR LE RESEAU 2019	OBSERVATIONS
Mélange	LA VALLEE	180 m ³ /h	393 071 m ³	337 455 m ³	Vers réservoir de la Patte d'Oie

1.3 Mode de gestion du service

Le Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable regroupe deux communes de la communauté de communes Grand-Chambord et la commune de Vineuil.

Le Syndicat est dirigé par un comité constitué par les représentants des collectivités suivantes :

Communauté de communes Grand-Chambord :

- BARON Joël ; Vice-Président
- MARGOIL Bruno ; Vice-Président
- GRISEL Bertrand
- SOULAIGRE Francis
- DEBUIGNE Joël (suppléant)
- VON EUW Jérémy (suppléant)

Commune de Vineuil :

- MARY Christian ; Président
- BADOINOT Raphaële
- LEROUX Henri
- GORGE Claude
- BILLAULT Michel (suppléant)
- BRUNET Jean-Pierre (suppléant)

Le Syndicat assure directement l'ensemble des compétences relatives au service public d'adduction en eau potable, notamment :

- Production
- Renouvellement de l'ensemble des équipements du service (canalisations, branchements, compteurs, ouvrages de production et de stockage)
- Fonctionnement, surveillance et entretien des installations.
- Relève des compteurs
- Facturation
- Mise en service des branchements
- Application du règlement du service
- Gestion des abonnés : accueil des usagers ;
- Entretien : du réseau

Pour assurer ce service, le syndicat compte :

- 4 fontainiers
- 1 agent administratif chargé d'accueil et de secrétariat
- 1 responsable administrative et financière
- 1 responsable technique
- un directeur présent à 10 % , mutualisation avec la Mairie de Vineuil depuis le 1^{er} Octobre 2014

1.4 Estimation de la population desservie

SMAEP de SAINT-CLAUDE-DE-DIRAY	
Communes adhérentes	Nombre d'habitants
VINEUIL	8 021
HUISSEAU-SUR-COSSON	2 339
SAINTE-CLAUDE-DE-DIRAY	1 823
TOTAL	12 183

1.5 Abonnés et consommations

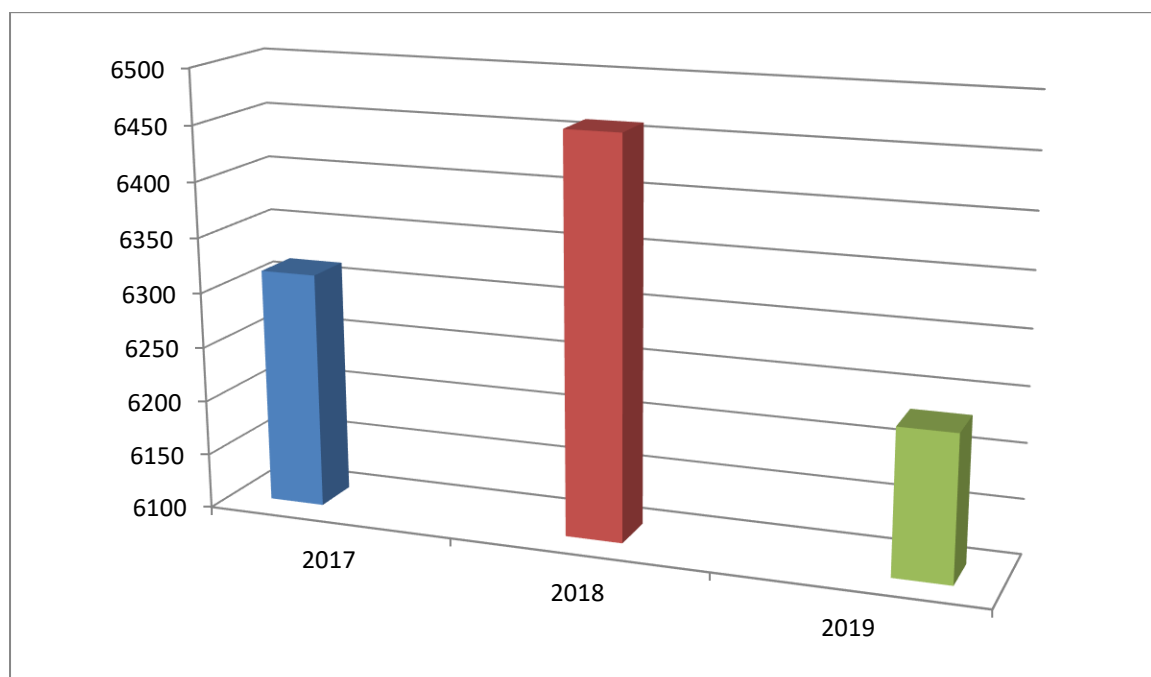
Après une année entière de fonctionnement sur le nouveau logiciel de facturation, les données concernant les abonnés ont pu être fiabilisées. Le chiffre de 2019 apparaît donc comme un chiffre de référence.

Le nombre d'abonnés reprend tous les abonnés présents au 31 Décembre mais également ceux partis en cours d'année. Un abonné est également comptabilisé autant de fois qu'il possède de compteurs.

Communes	Nombre total d'abonnés 2017	Nombre total d'abonnés 2018	Nombre total d'abonnés 2019
Vineuil	4 107	4 232	4041
Huisseau-sur-Cosson	1 207	1 218	1204
Saint Claude de Diray	1 001	1 010	982
Total	6 315	6 460	6 227

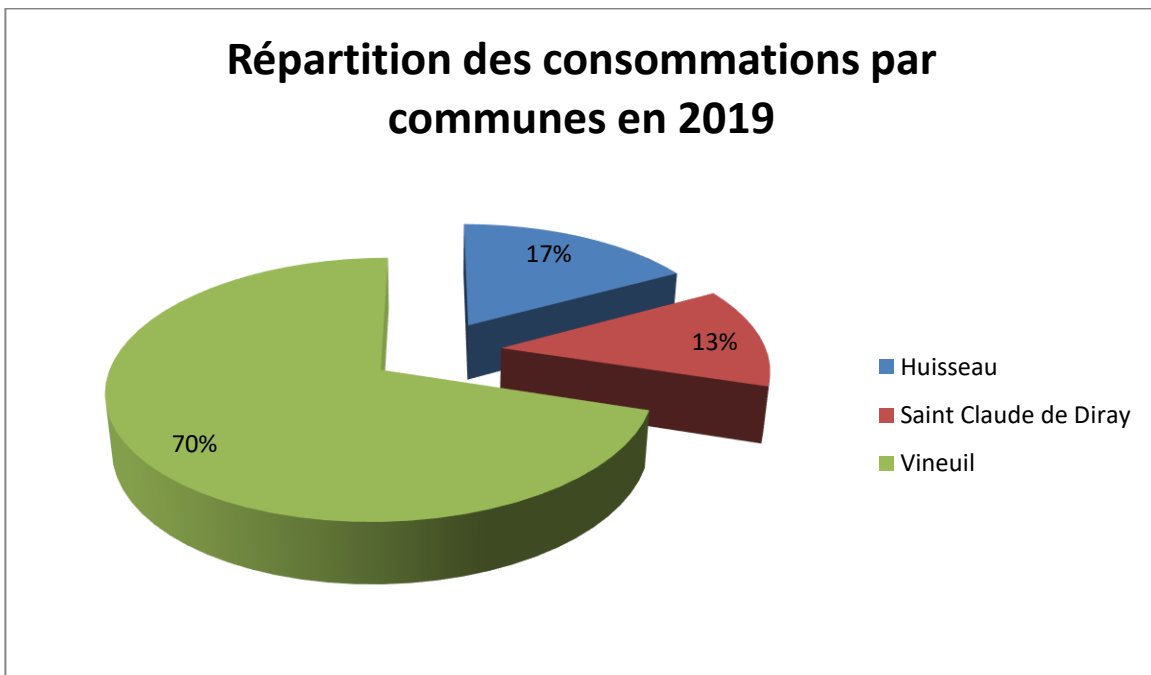
Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du code de l'environnement.

Evolution du nombre d'abonnés sur les 3 dernières années



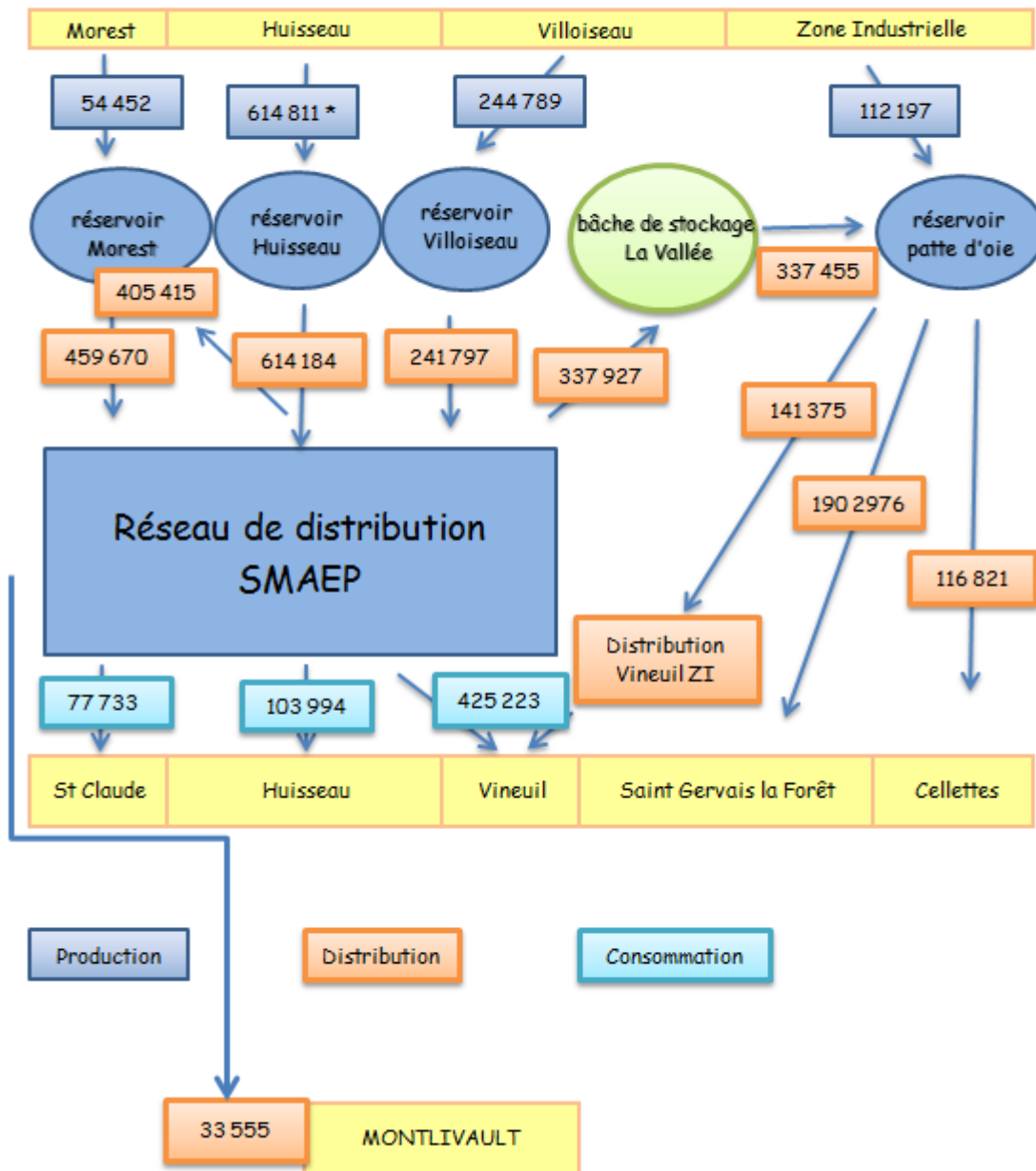
Commune	Consommation (m3)			
	2016	2017	2018	2019
Huisseau sur Cosson	104 880	99 485	108 128	103 994
Saint Claude de Diray	83 578	70 078	76 620	77 733
Vineuil	435 835	386 745	413 940	425 523
TOTAL	624 293	556 318	598 688	607 250

On peut observer une hausse de la consommation sur Huisseau sur Cosson en 2018. En effet des fuites importantes avaient été détectées sur différents points de consommation de la commune de Huisseau (mairie, stade, aire de camping-car). La consommation de 2019 est revenue à la normale.



1.6.1 Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

Schéma de production et de répartition de l'eau du syndicat
Production des stations de pompage en m³



*valeur en partie estimée

Conventions vente d'eau Cellettes/Chitenay/Cormeray et St Gervais la Forêt signées le 23 mars 2005 pour une durée illimitée.

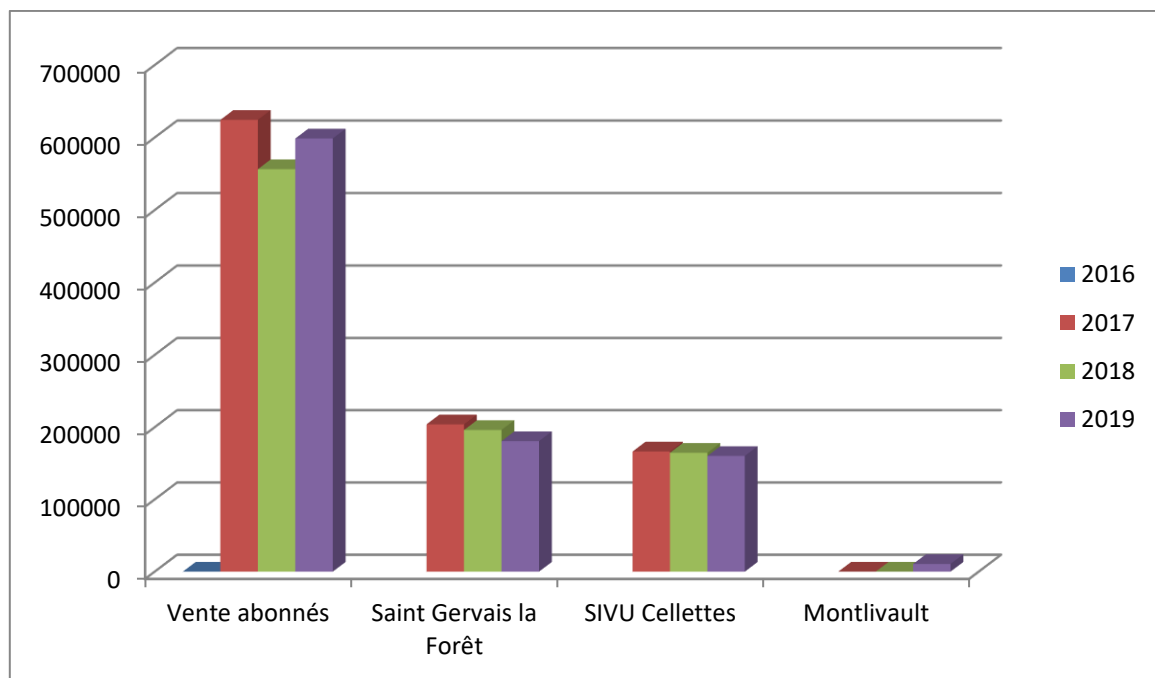
La convention avec Montlivault a été signée le 28/04/2014 pour une durée de 40 ans.

1.6.2 Volumes vendus au cours de l'exercice

Acheteurs/Volumes vendus en m ³	2016	2017	2018	2019	Variation en %
Vente abonnés	624 293 m ³	556 318 m ³	598 688 m ³	607 250 m ³	1.43%
Saint-Gervais-la-Forêt	203 823 m ³	186 082 m ³	180 639 m ³	190 236 m ³	5.31%
SIVU Cellettes/Chitenay/Cormeray	166 316 m ³	164 494 m ³	160 113 m ³	116 821 m ³	-27.04%
Montlivault	75 m ³	50 m ³	10 707 m ³	33 555	313.40%

Le prix du m³ vendu aux 3 collectivités s'élève à 0.417€ pour 2019. Ce montant est nettement inférieur au montant facturé aux abonnés de notre réseau, en effet les frais de gestion, de distribution et de renouvellement de réseau ne sont pas répercutés sur ce tarif.

Répartition des ventes d'eau sur les 4 dernières années



1.6.3 Autre volumes

- Volume de consommation sans comptage :

Le volume consommateurs sans comptage est le volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation. Il s'agit, par exemple, des essais de poteaux incendie, des bornes fontaines sans compteur, etc.

Ces volumes n'ont pas fait l'objet d'estimation.

- Volume de service :

Le volume de service du réseau est le volume utilisé par l'exploitation du réseau de des nettoyages de réservoirs, des purges et lavage des conduites, des analyseurs L'eau de volume de service représente 4768 m³ pour 2019.

Envoyé en préfecture le 18/11/2020
 Reçu en préfecture le 18/11/2020
 Affiché le
 ID : 041-244100798-20201116-041_152_2020-DE

1.7 Linéaire de réseau de desserte

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est d'environ 128 kilomètres au 31/12/2019.

Le linéaire du réseau de canalisations de branchement d'eau potable est d'environ 34 kilomètres au 31/12/2019.

1.7.1 Matériaux des canalisations

Le détail des matériaux est présenté dans le tableau ci-dessous. Les matériaux qui sont les plus présents au sein du réseau sont l'amiante ciment (35%) et le PVX (29.5%)

Matériau	Linéaire (m)	%
Amiante Ciment	44 988	35.0%
Fonte	21 844	17.0%
PE	4 2018	3.3%
PVC	37 931	29.5%
Acier	2 949	2.3%
PEHD	12 483	9.7%
Inconnu	4 102	3.2%
TOTAL	128 504	100%

1.7.2 Diamètres des canalisations

Le détail des diamètres est présenté dans le tableau ci-dessous. Les diamètres qui sont les plus présents au sein du réseau sont le DN 150 (18.5%), le DN 200 (13.1%) et le DN 140 (12.8 %).

Le calcul de la moyenne pondérée par rapport au linéaire donne un diamètre moyen de 147mm.

Diamètres (mm)	Linéaire (m)	%	Diamètres (mm)	Linéaire(m)	%
Inconnu	4 282	3.33%	100	5 863	4.56%
40	5	0.00%	110	2 854	2.22%
47	115	0.09%	125	14 278	11.11%
50	721	0.56%	140	16 527	12.86%
53	423	0.33%	150	23 791	18.51%
56	244	0.19%	160	15 284	11.89%
60	869	0.68%	180	822	0.64%
63	3 556	2.77%	200	16 783	13.06%
75	1 072	0.83%	250	6 546	5.09%
80	2 992	2.33%	300	4 425	3.44%
90	7 050	5.49%	TOTAL	128 504	100%

1.7.3 Les accessoires de réseau

Les principaux accessoires du réseau disponibles sont listés ci-dessous

295 hydrants (bouches et poteaux incendies)

6795 vannes

669 vidanges, purges, ventouses

1.7.4 Les branchements

Il n'existe plus de branchement en plomb sur le territoire du syndicat.

2 TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE

2.1 Modalités de tarification

2.1.1 Tarification eau

		Exercice 2018	Exercice 2019
Tarifs		Au 01/01/2018	Au 01/01/2019
Part de la collectivité			
Part fixe (€ HT/an)	Location de compteur DN 12 mm	18,80 €	18,80 €
	Location de compteur DN 15 mm	27,00 €	27,00 €
	Location de compteur DN 20 mm	27,00 €	27,00 €
	Location de compteur DN 30 mm	33,20 €	33,20 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Vente aux abonnés	1,02 €	1,02 €
Taxes et redevances			
Pollution domestique		0,23 €	0,23 €
Modernisation du réseau		0,18 €	0,15 €

Les redevances pour pollution domestique et modernisation des réseaux sont réservées à l'agence de l'eau elles sont appliquées aux volumes d'eau facturés. Leurs montants, en € par m³, sont calculés chaque année par l'agence de l'eau.

Le budget 2019 a été voté sans augmentation de tarification de l'eau.

2.1.2 Tarification branchements

Afin de faciliter et clarifier les démarches auprès des abonnés, le SMAEP a mis en place un forfait pour les nouveaux branchements pour les particuliers.

Pour rester au plus près du coût réel, deux forfaits ont été établis en fonction de l'emplacement de la canalisation principale : l'un pour les travaux avec traversée de route (dans la limite de 8 ml) et l'autre sans traversée de route (dans la limite de 5 ml).

Les tarifs concernant les branchements ont été fixés en Février 2019 :

TARIF MAISON INDIVIDUELLE POUR PARTICULIER AVEC TERRASSEMENT :

Tarif branchement sans traversée de route jusqu'à 5 ml 1 230€

Tarif branchement avec traversée de route jusqu'à 8 ml 1 590€

Le mètre linéaire supplémentaire sous accotement sera facturé 60€

Le mètre linéaire sous chaussée sera facturé 132€

TARIF MAISON INDIVIDUELLE POUR PARTICULIER SANS TERRASSEMENT :

Tarif branchement 810€

MISE EN CONFORMITE 500€

TARIF BRANchements MULTIPLES EN TRANCHEE COMMUNE AVEC ASSAINISSEMENT :

Les tarifs appliqués à ce type de branchements seront facturés suivant le bon de prix unitaire du marché de terrassement correspondant auquel seront ajoutés le coût réel des fournitures et les frais de main d'œuvre.

TARIF BRANchements MULTIPLES AVEC TERRASSEMENT :

Les tarifs appliqués à ce type de branchements seront facturés suivant le bon de prix unitaire du marché de terrassement correspondant auquel seront ajoutés le coût réel des fournitures et les frais de main d'œuvre.

TARIF INTERVENTION TECHNIQUE SUR BRANchement AVEC TERRASSEMENT :

Tarif prise en charge branchement 500€

2.1.3 DEGREVEMENTS :

Les dégrèvements ont fait également l'objet d'une modification par l'assouplissement de la loi Warsmann.

Depuis 2012, la loi Warsmann contient dans son article 2 des dispositions visant à l'écèlement des factures d'eau des abonnés victimes de fuites après compteur sur leurs installations privées et ayant engendré une consommation d'eau anormale.

La communauté de Communes de Grand Chambord et Agglopolys, collectivités pour lesquelles le SMAEP facture l'assainissement ont déjà assoupli les conditions d'écèlement de la loi Warsmann.

Ainsi, dans un souci de cohérence le SMAEP se doit d'harmoniser ses pratiques.

L'abonné se retrouvera avantagé dans cette démarche qui lui sera favorable.

Le dégrèvement sera constaté par l'annulation de la facture initiale et l'émission d'une nouvelle facture, après examen des éléments fournis par l'abonné ainsi recalculée sur les éléments suivants :

ASSIETTE DE FACTURATION	FUITES PRISES EN COMPTES	DOCUMENT A FOURNIR
1,5xVm*	uniquement les fuites sur réseau après compteur	facture de réparation

*Vm représente le volume moyen calculé sur 3 semestres identiques

Le dégrèvement sera établi à partir de 1,5xVm.

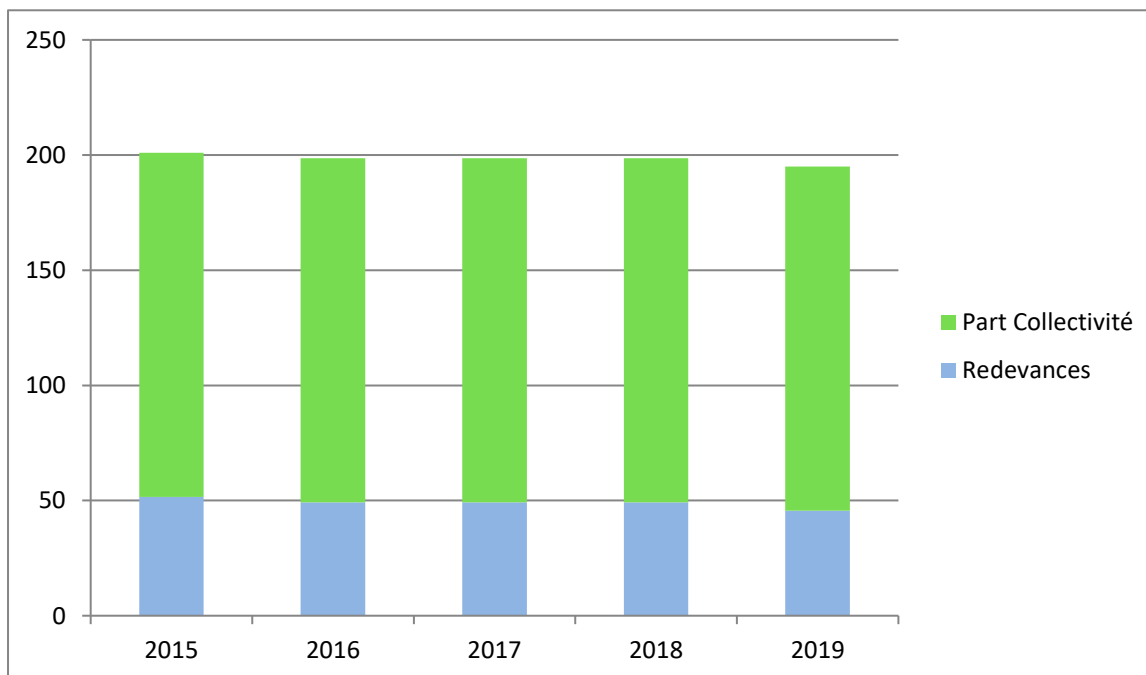
Les fuites dues à des appareils ménagers et équipements sanitaires ou de chauffage ne sont pas prises en charge.

2.2 Facture d'eau type pour 120 m³

Tarifs	Exercice 2018 Au 01/01/2018	Exercice 2019 Au 01/01/2019	Variation en %	
Part de la collectivité				
Part fixe annuelle	27,00 €	27,00 €	0 %	Montants perçus par la collectivité
Part proportionnelle	122,40 €	122,40 €	0 %	
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	149,40 €	149,40 €	0 %	
Taxes et redevances				
Redevance de pollution domestique (Agence de l'eau)	27.60 €	27.60 €	0 %	Montants perçus par l'agence de l'eau
Modernisation du réseau	21,60 €	18,00 €	-16.67 %	
Montant des taxes	49.20 €	45.60 €	-7.32 %	
Total HT	198.60 €	195.00 €	-1.81 %	
Total TTC	208.33 €	204.74 €	-1.72 %	
Prix TTC au m³	1,73 €	1,71 €	-1.16 %	

Pour 2019, le prix du m³ HT facturé par la collectivité s'élève à 1.02€.

Facture d'eau type en euros 120 m³ sur les 5 dernières années



Le prix de l'eau du syndicat se situe dans la moyenne basse départementale.

2.3 Recettes

Envoyé en préfecture le 18/11/2020

Reçu en préfecture le 18/11/2020

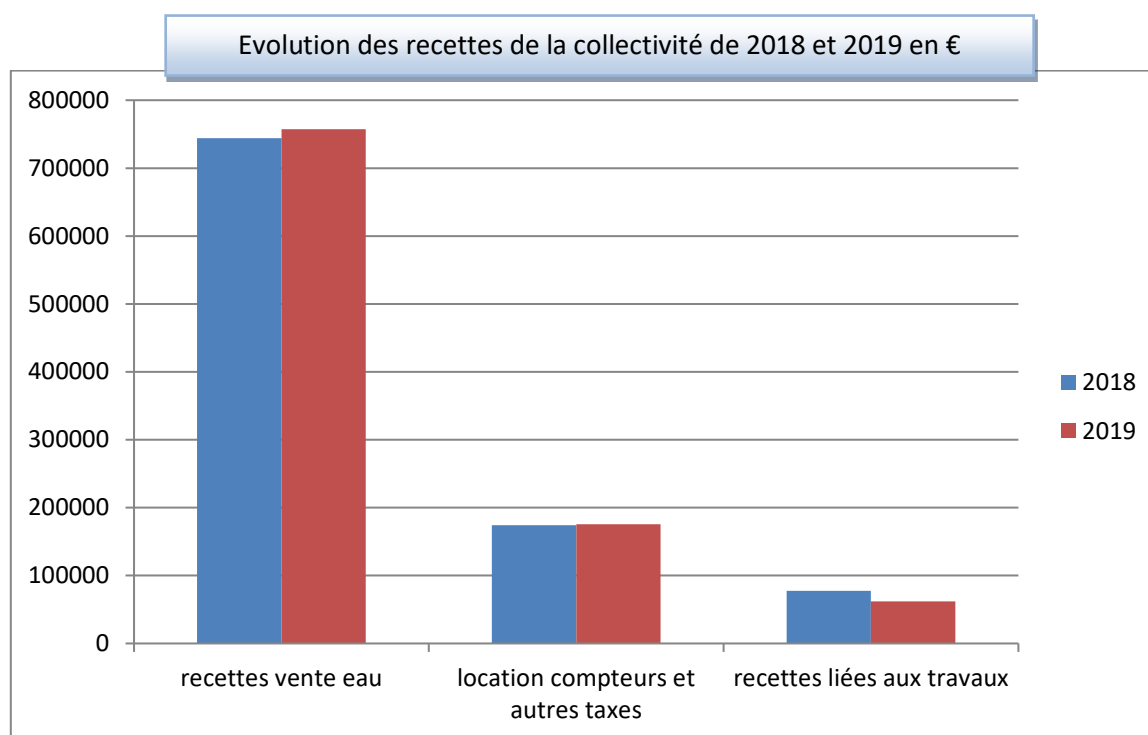
Affiché le

SLO

ID : 041-244100798-20201116-041_152_2020-DE

Recettes de la collectivité suivant compte administratif :

Type de recettes	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €	Variation en %
Recettes vente eau	743 897.25	757 490.88	1.83%
Locations compteurs et autres taxes	174 341.12	175 381.84	0.60%
Total recettes liées à la vente d'eau	918 238.37	932 872.72	1.59%
Recettes liées aux travaux	77 340.47	62 063.62	-19.75%
Total des recettes	995 578.84	994 936.34	-0.06



3 INDICATEURS DE PERFORMANCE


3.1 Qualité de l'eau

Les valeurs suivantes sont fournies au service de l'Agence Régionale de la Santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2018	Nombre de prélèvements non conformes* Exercice 2018	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2019	Nombre de prélèvements non conformes* Exercice 2019
Microbiologie ou Paramètres physico-chimiques	47	3	48	5

* On parle d'analyse d'eau **non conforme** lorsqu'une limite ou référence de qualité de l'eau est dépassée.

Sur les 548 molécules recherchées lors des analyses, 5 cas de non-conformités sont constatés concernant les molécules d'arsenic, de 2.6 Dichlorobenzamide, d'Alachlore et de Métolachlor.

Envoyé en préfecture le 18/11/2020
Reçu en préfecture le 18/11/2020
Affiché le 
ID : 041-244100798-20201116-041_152_2020-DE

A partir d'Octobre 2019, la mise en place d'une unité de traitement des pesticides a permis de fiabiliser la distribution de l'eau en qualité et en quantité.

Afin de pouvoir traiter les pesticides rencontrés récemment sur la ressource en eau de Morest, nous avons adapté la filière existante en ajoutant un étage de traitement des pesticides. L'inconvénient est que la capacité de production est réduite à 60m³/h au lieu de 120m³/h.

Le site de Morest possédait déjà une unité de traitement du fer et de l'arsenic par voie physico-chimique. Cette unité de traitement était composée d'une tour d'oxydation et de 3 filtres à sable en parallèle. Pour la déferrisation, l'étage de traitement du fer par voie physico-chimique a été conservé. Pour pouvoir traiter les pesticides présents dans l'eau, un traitement par filtration sur charbon actif en grain (CAG) en double étage de traitement a été installé. Ainsi en aval de l'étage de déferrisation, la conversion des 2 filtres à sable existants en filtres à CAG et des modifications de tuyauteries pour réaliser 2 étages de traitement en série ont été réalisés.

En résumé, la nouvelle filière est décomposée de la manière suivante :

- 1ère étape : Tour d'oxydation,
- 2ème étape : filtration sur sable pour retenir les oxydes de fer et l'arsenic,
- 3ème étape : filtration sur CAG pour retenir une première partie des pesticides,
- 4ème étape : filtration sur CAG pour finaliser le traitement des pesticides,

Cette adaptation permettra, sous la forme d'un essai pilote à taille réelle, de vérifier la validité du traitement mise en place.

3.2 Rendement du réseau de distribution

	Exercice 2018	Exercice 2019
Rendement du réseau en %	93.66 %	92.88%

La procédure de calcul a été affinée notamment en prenant compte de la recirculation de l'eau du château de St Gervais et la bêche de la Vallée, ce qui permet d'obtenir un pourcentage plus proche de la réalité.

Le rendement est un indicateur de bonne gestion du réseau.

La moyenne nationale de rendement est de 77 %.

Pour information, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 1.66 m³/km/j et l'indice linéaire de perte en réseau est de 1.56 m³/km/j.

4 COMPTE ADMINISTRATIF

4.1 Montants financiers

Section d'exploitation

Le total des dépenses d'exploitation réalisées sur l'exercice 2017, pour un montant de 835 953.96 €, se décompose comme suit :

	Exercice 2018	Exercice 2019
Charges à caractère général (dépenses diverses)	251 111.64€	257 931.08€
Charge de personnel	312 738.27€	311 589.48€
Atténuations de produits (reversement redevance agence de l'eau)	219 395€	233 091€
Autres charges de gestion courante (redevance, indemnité, cotisations)	19 032.07€	11 072.19€
Charges financières	489.59€	493.05€
Charges exceptionnelles	4 841.11€	2890.10€
Total	807 607.68€	817 066.90€

Section d'Investissement

Le total des dépenses d'investissement est de 635 391.09 € (avec opérations d'ordre).

Libellés	Exercice 2018	Exercice 2019
Dépenses travaux	382 524.65€	583 867.74€
Emprunts et dettes	0€	0€
Amortissements des subventions	45 692.33€	51 155.35€

Principaux investissements 2019

Gestion patrimoniales des réseaux	Nouveaux branchements	52 058.00€
	Renouvellement réseaux	11 838.50€
	Fournitures réseau et compteurs	59 649.26€
	Renouvellement les Rangs du Bois	110 035.30€
	Renouvellement rue de Biou	101 697.50€
	Renouvellement rue de Poirieux	108 520.80€
Suivi des performances réseaux	Renouvellement de 2 débitmètres	3 558.00€
Gestion patrimoniale des ouvrages	Renouvellement pompe Huisseau	15 475.00€
	Electrodes Barbottes	14 701.00€
Sécurisation de la production	Mise en place unité de traitement	101 951.00€

4.2 Etat de la dette du service

		Exercice 2018	Exercice 2019
Capital restant dû en €		-	-
Montant remboursé en €	En capital	-	-
	En intérêts	-	-

4.3 Présentation des nouveaux investissements prévus

Divers	Renouvellement parc informatique	12 000€
	Réaménagement des locaux	8 000€
Gestion patrimoniale des réseaux	Nouveaux branchements	57 000€
	Renouvellement réseaux	82 000€
	Branchements spécifiques	22 500€
	Compteurs-fournitures réseaux	99 500€
	Etude MO renforcement D33	70 700€
Suivi des performances réseaux	Renouvellement de 2 débitmètres	6 000€
Gestion patrimoniale des ouvrages	Remplacement canalisations et vannes station de traitement de Huisseau	70 000€
	Maitrise d'œuvre et travaux étanchéité cuve Huisseau	256 370€
	Abri protection cuve station Morest	40 000€
Sécurisation de la production	Adaptation télégestion	10 000€